



ACD

AQUITAINE
CHIMIE
DURABLE



MARDI 26 JUIN 2018 DE 9H30 A 16H30

JOURNEE TECHNIQUE SUR LE THEME

« EAU ET REGLEMENTATION POST-RSDE »

DANS LES LOCAUX D'AQUITAINE CHIMIE DURABLE A BRUGES

Organisée par Aquitaine Chimie Durable et l'UIC Aquitaine, avec la participation de l'UIC Nationale, l'UIC Poitou-Charentes Limousin, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'agence de l'eau Adour-Garonne, l'ADEBAG, les Laboratoires des Pyrénées et des Landes et IANESCO.

Programme de la journée

9h00 : Accueil des participants

9h30 : Ouverture de la journée par Frédéric Bataille, Délégué Général de l'UIC Aquitaine

9h35 : Présentation de l'arrêté du 24 Août 2017, par Céline Caroly, UIC

- Rappel de la réglementation RSDE
- Présentation de l'arrêté du 24 Août 2017 : révision du volet eau de l'arrêté du 2 Février 1998 et des arrêtés sectoriels

11h05 : Pause

11h15 : Rôle et missions des laboratoires, par Laurence Sarthou et M. Moïso, les Laboratoires des Pyrénées et des Landes et par Olivier Farot, IANESCO

- Présentation des laboratoires
- Historique des précédentes campagnes RSDE
- Retour d'expériences sur ces campagnes
- Les défis techniques des laboratoires pour le futur en matière de prélèvements, d'analyses et de dispositifs d'autosurveillance

LES INTERVENANTS

- **Frédéric Bataille**, UIC Aquitaine
- **Céline Caroly**, UIC
- **Céline Fanzly**, DREAL Nouvelle-Aquitaine
- **Agnès Bronnert et Vincent de Larminat**, Agence de l'eau Adour-Garonne
- **Laurence Sarthou et M. Moïso**, Les Laboratoires des Pyrénées et des Landes
- **Olivier Farot**, IANESCO
- **ADEBAG**



ACD

EXPERTISE

CONTACT

Hafida ZOUED
35 Avenue Maryse Bastié
33520 Bruges
05 56 29 00 07
h.zoued@aquitainechimie
durable.fr

12h15 : Les activités de l'agence de l'eau Adour-Garonne, par Agnès Bronnert et Vincent de Larminat de l'agence de l'eau Adour-Garonne

- Missions et rôle de l'Agence
- Modalités d'accompagnement financier des industriels
- Recommandations
- Redevance applicable aux industriels

13h- 14h : Cocktail déjeunatoire

14h00 : La stratégie eau de la DREAL, par Céline Fanzly, DREAL Nouvelle-Aquitaine

- 1) Principe de la doctrine : Compatibilité des arrêtés avec le SDAGE, non dégradation des masses d'eau, critères d'acceptation des projets
- 2) Mise en compatibilité des rejets existants, plan d'actions pluriannuel, actions de l'inspection, outils réglementaires (dont contrôles inopinés), coordination avec l'action des MISEN (missions interservices de l'eau) et des PAOT (plan d'action territorialisé)
- 3) Articulation avec les autres actions de l'inspection sur le thème de l'eau (action RSDE, AM RSDE, IED, autosurveillance)
- 4) Perspectives : préservation de la ressource, continuité écologique

15h00 : Le point de vue des entreprises, par l'ADEBAG

- Présentation de la structure
- Rôle et missions de l'ADEBAG

15h15 : Témoignages d'industriels de la chimie

16h15 : Echanges / Conclusion et clôture de la journée

16h30 : Fin de la journée

MODALITES D'INSCRIPTION

Confirmation par retour de mail avant le 15 juin 2018

FRAIS DE PARTICIPATION

(réunion et cocktail déjeunatoire)

- 250 euros HT
- **Gratuit pour les adhérents UIC Aq. et UIC PCL**

LIEU

ACD

35 Avenue Maryse Bastié

Bâtiment orange

33520 Bruges